

Positions et recommandations d'ONG françaises

15ème Commission du Développement Durable des Nations Unies

Un programme énergétique responsable, cohérent et actif à tous les niveaux de coopération, est une composante essentielle du développement durable. Les liens directs entre énergie et changement climatique, d'une part, et énergie et développement, d'autre part, exigent que les gouvernements mobilisent tous les moyens nécessaires pour mettre en place, avec la plus grande urgence, les politiques indispensables pour réaliser la transition vers un futur énergétique durable.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES), qui sont à l'origine des changements climatiques (CC) déjà à l'œuvre, proviennent principalement de la consommation des énergies fossiles (environ 65% du total à l'échelle mondiale et 80% dans les pays industrialisés). Si les tendances actuelles d'émissions ne sont pas enrayées dans les quinze prochaines années, les conséquences des CC qui s'annoncent, et dont on voit déjà les prémisses, seront dévastatrices. Les gouvernements doivent mettre en place dès maintenant des politiques énergétiques d'efficacité énergétique, de valorisation des énergies renouvelables et de limitation du recours aux énergies fossiles, afin de diviser par deux les émissions mondiales (ce qui revient à une division par quatre, ou plus selon les cas, dans les pays industrialisés) ; diminution indispensable à l'horizon 2050.

Le défi à relever : chacun doit avoir accès à un niveau suffisant de services énergétiques tout en ne mettant pas en péril le climat de la planète. Dans les pays industrialisés, il est possible de maintenir, voire d'améliorer, le niveau de confort, tout en diminuant considérablement les utilisations non durables de l'énergie et de diviser par 4 les émissions de GES d'ici 2050. Pour les pays en développement (PED), l'accès aux services énergétiques (éclairage, communications, conservation des aliments, etc.) est un facteur indispensable du développement. Il est donc crucial d'accéder aux services énergétiques en utilisant le moins d'énergie possible, et que la production d'énergie utilise des technologies les moins émettrices possibles de GES.

Rappel des engagements de la communauté internationale

Les engagements pris par la communauté internationale à ce jour constituent des avancées manifestement nécessaires et ils doivent être respectés.

La Conférence de Rio en 1992 (lors de laquelle a été signée la Convention Climat ratifiée par 191 pays) a abondamment traité de la complexité des liens énergie/développement durable et des défis qu'ils engendrent.

Par le Protocole de Kyoto (PK) en 1997, les pays du nord se sont engagés à réduire d'au moins 5 % (par rapport au niveau de 1990) leurs émissions de GES, pendant la période 2008-2012 ; à améliorer l'efficacité énergétique ; à encourager la recherche, promouvoir, mettre en valeur et aller vers une utilisation accrue des énergies nouvelles et renouvelables ; à supprimer graduellement les subventions dans tous les secteurs émetteurs de GES ; à opérer des transferts de technologies écologiquement rationnelles en particulier au profit des PED ; à faciliter la sensibilisation du public aux CC ; à fournir des ressources financières aux PED, notamment aux fins de transferts de technologie.

En 2001, la 9ème Commission du Développement Durable des Nations Unies (CDD) consacrée à l'énergie et aux transports a insisté sur la nécessité d'une accessibilité accrue de l'énergie, d'une augmentation de l'efficacité énergétique, de la mise au point, l'utilisation et la diffusion de technologies d'exploitation des énergies renouvelables et de technologies de pointe moins polluantes pour l'utilisation des combustibles fossiles. La CDD a mis en exergue que pour cela, il était indispensable d'affecter des ressources financières supplémentaires et suffisantes ; de réaliser des investissements importants ; d'assurer des transferts de technologies écologiquement rationnelles ; de renforcer les capacités.

En 2002, le Sommet mondial pour le développement durable de Johannesburg a élaboré un Plan d'application qui appelait à des

actions pour :

- ⇒ améliorer l'accès à des services et ressources énergétiques fiables, abordables, économiquement viables, socialement acceptables et respectueuses de l'environnement ;
- ⇒ reconnaître que les services énergétiques ont des impacts positifs sur l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la qualité de la vie ;
- ⇒ mettre au point et diffuser des technologies énergétiques de substitution afin de faire une plus large place aux sources d'énergie renouvelables, avec à l'esprit la nécessité d'agir sans tarder, afin de leur faire une place plus large dans l'offre énergétique ;
- ⇒ diversifier les sources d'approvisionnement énergétique en mettant au point des technologies perfectionnées, plus propres, abordables, efficaces et rentables ;
- ⇒ combiner une gamme de technologies énergétiques, incluant des technologies plus avancées et plus propres pour les combustibles fossiles pour satisfaire les besoins croissants ;
- ⇒ accélérer le développement, la dissémination et le déploiement de technologies d'efficacité et d'économie d'énergie plus abordables économiquement et plus propres ;
- ⇒ supprimer les subventions dans des domaines où elles empêchent un développement durable ;
- ⇒ instaurer des programmes de sensibilisation/formation relatifs à une consommation et production viables, y compris sur la santé et la sûreté (en particulier auprès des jeunes et des secteurs concernés, surtout dans les pays développés), qui soient efficaces, transparents, vérifiables, non discriminatoires et qui ne prêtent pas à confusion.

Le constat aujourd'hui

Les émissions mondiales de GES ont augmenté de 20 % depuis 1990 (principalement dans les PED), année de référence du PK, avec une remontée de + 2,9% depuis 2000 pour les pays engagés dans le PK, et un dérapage général du secteur des transports (+25% entre 1990 et 2004 dans les pays riches engagés dans le PK). Les consommations d'énergie sont aussi en augmentation, avec des différences d'un facteur 10 en moyenne suivant les pays, alors que plus de deux milliards d'habitants n'ont pas encore accès à l'électricité.

Ce constat montre que les actions entreprises sont très en deçà de ce qui est requis au regard du contexte actuel d'urgence ; les investissements et la nécessaire coordination étant notablement insuffisants face aux enjeux actuels.

Le développement énergétique consiste à mettre en place immédiatement et rigoureusement des politiques répondant à **un choix « d'intelligence énergétique »**, capable de combiner les trois priorités suivantes :

- ⇒ **la sobriété énergétique** : instaurer une claire priorité pour les services énergétiques de base ; éliminer les énormes gaspillages dans les pays industrialisés et éviter l'émergence d'utilisations superflues de l'énergie dans les pays du nord comme dans ceux du sud ;
- ⇒ **l'efficacité énergétique** : généralisation des appareils performants dans tous les domaines auxquels les solutions les moins efficaces doivent être substitués ; pertinence de l'affectation d'un type d'énergie à un type d'utilisation (notamment lumière, chaleur, mécanique) ; récupération systématique de la production fatale de chaleur pour augmenter sensiblement les rendements ; éviter les réseaux de distribution hypertrophiés, associer des utilisateurs aux courbes de charge décalées, rendre possible une gestion de proximité.
- ⇒ **la décarbonisation énergétique** par un recours accru aux énergies renouvelables.

La situation est très préoccupante pour les populations défavorisées (PED et populations pauvres des pays industrialisés) pour des raisons non seulement sociales et économiques quantitatives, mais aussi écologiques et qualitatives. Entre ces deux pôles s'établissent des cercles vicieux :

- ⇒ beaucoup de sources d'énergie assez accessibles par prélèvements de proximité sur le couvert végétal (biomasse sous ses diverses formes), participent à la raréfaction de la ressource, à la dégradation de l'environnement et amplifient par la même les situations de pauvreté ;
- ⇒ des sources d'énergie plus « modernes » (électricité, charbons, gaz, produits pétroliers, etc.), régies par les mécanismes de marché et employées de manière peu efficace, présentent un coût du service énergétique disproportionné au regard des ressources disponibles des populations pauvres, contribuant à les maintenir en marge du développement.

Recommandations et demandes d'engagements

Le Conseil européen de Printemps des 8-9 mars 2007 s'est mis d'accord pour que l'Union européenne se dote de l'objectif d'économiser 20% de sa consommation d'énergie d'ici 2020, via la mise en place de mesures d'efficacité énergétique dans des secteurs prioritaires tels que celui des transports, de l'habitat ou encore de l'éclairage public. Il a également entériné un objectif obligatoire de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie de l'Union européenne d'ici 2020.

► Il sera impératif d'avoir très rapidement recours aux **potentiels énormes de sobriété et d'efficacité énergétiques**, et d'assurer un développement rapide des énergies renouvelables, afin de pouvoir, à l'horizon 2100, se passer pour l'essentiel des consommations d'énergies fossiles et fissiles et avoir atteint un niveau drastiquement réduit d'émissions de GES tout en assurant un niveau d'activité et de confort satisfaisant pour tous.

► Le développement **des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique** comporte des avantages en terme d'emplois, de compétitivité, de sécurité de l'approvisionnement énergétique et d'avance technologique pour les marchés futurs, facteurs à prendre en compte dans les pays qui mettent actuellement en place leur système énergétique.

► Les questions de **stockage de l'énergie** (notamment dans les transports), d'adaptation de la fourniture à la courbe de charge (pour l'électricité) et de fourniture d'énergie aux centres urbains sont très sensibles et doivent faire l'objet d'une expertise locale approfondie. Les atouts de la biomasse, des réseaux de chaleur doivent être exploités au maximum. Il est également nécessaire de renforcer la recherche dans ces domaines (hydrogène, batteries, délestages, etc.).

► La possibilité du **captage et du stockage du CO₂ des énergies fossiles** demeure un objet de recherche dont la durabilité reste à démontrer : elle peut être considérée dans la mesure où elle pourrait faciliter cette transition vers un futur énergétique non polluant, mais ne constitue pas une solution miracle permettant de poursuivre le développement non maîtrisé des consommations d'énergie que les sociétés industrialisées ont connu jusqu'à présent. Par ailleurs, l'attention politique et les financements publics pour la mise au point de cette technologie, doivent venir en complément de ceux affectés aux énergies renouvelables et à la sobriété et l'efficacité énergétique.

► Les **collectivités locales** sont les institutions les plus proches des habitants, où la consultation, la participation aux prises de décisions peut prendre toute sa place. Elles ont, de ce fait, une place importante dans la mise en place de politiques énergétiques innovantes et d'efficacité énergétique dans l'ensemble de leurs champs de compétences : bâtiments, transports, mobilité, infrastructures et aménagement du territoire.

► La **sobriété énergétique** pourrait être encouragée par : 1) une progressivité des prix de l'énergie : dans certains pays, des expériences de facturation de l'énergie à un prix croissant en fonction des volumes consommés font apparaître une réelle motivation des utilisateurs à maîtriser leurs consommations (Italie, Laos par exemple) ; 2) par des allocations individuelles de droits d'émission de GES avec mise en place d'échanges possibles ou de pénalités pour les dépassements. Un tel système devrait toutefois être conçu de manière à ne pas pénaliser les populations défavorisées : l'argent des pénalités pourrait par exemple alimenter un « fonds carbone » destiné en priorité à l'amélioration de l'efficacité énergétique et des conditions de logement des moins fortunés ainsi qu'au transport public.

► Pour que les politiques énergétiques répondant aux enjeux du développement durable puissent efficacement être mises en place, la mobilisation de tous les citoyens est cruciale, ainsi que celle de l'ensemble des acteurs concernés (collectivités, industriels, etc.). Des **programmes de formation et de sensibilisation** de grande envergure, atteignant l'ensemble des populations, doivent être mis en place. Ces programmes devraient couvrir les phénomènes mis en jeu, leurs conséquences, aux échelles mondiale et locales, ainsi que l'ensemble des mesures à mettre en œuvre, à tous les niveaux, individuel, territorial, national et international. A cause de **l'impact général de la publicité sur l'environnement** (surconsommation, pollution, incitation à des comportements non écologiques), les publicités pour les produits les plus polluants ou les plus « énergivores » doivent être étroitement encadrées : le caractère polluant, les consommations d'énergie et/ou les émissions de GES du produit doivent être clairement indiqués sur les publicités. En particulier, les publicités faisant une utilisation abusive de l'argument écologique (« blanchiment écologique ») et trompant le consommateur sur la réalité des produits, viennent à l'encontre des incitations à se comporter et consommer de manière plus responsable et doivent être interdites.

Pour les pays développés, nous demandons l'application de ces mesures principales de transition :

- ⇒ Efficacité énergétique dans tous les secteurs, en y affectant les financements nécessaires ;
- ⇒ Economies d'énergie, prioritairement en France dans les secteurs du résidentiel-tertiaire et dans les transports ;
- ⇒ Sobriété énergétique : rationalisation des besoins d'énergie (réduction du gaspillage et encouragement à des modes de consommation viables) ;
- ⇒ Augmenter massivement les financements spécifiques à la R&D sur les énergies renouvelables (hors hydraulique) pour baisser leurs coûts et augmenter leur rendement ;
- ⇒ Publicité : limiter (voire interdire) la publicité pour les dispositifs très émetteurs de GES. Faire apparaître de manière réglementaire une indication très claire de la consommation d'énergie et/ou des émissions de GES liées au service rendu ;
- ⇒ Consultation et participation des usagers à l'élaboration et aux décisions des politiques énergétiques et d'aménagement du territoire (urbanisme, transport) par des représentations citoyennes, dotées de moyens appropriés ;
- ⇒ Mettre en place des programmes de sensibilisation du public et de tous les acteurs concernés, aux enjeux nationaux et mondiaux des consommations d'énergie (changement climatiques, développement durable).

Depuis une quinzaine d'années, la communauté internationale a pris des engagements spécifiques en matière d'énergie et de développement durable ; mais force est de constater que, jusqu'à présent, les moyens mis en œuvre ne permettront pas de les respecter, alors que les conditions de vie de milliards d'êtres humains en dépendent.

Nous devons engager avec la plus grande urgence une transition pour préparer un futur énergétique qui préserve le climat de la planète tout en assurant un niveau suffisant de service énergétique pour chaque habitant. Aucune politique d'envergure, à la mesure des enjeux, n'a été mise en œuvre, pas même des actions qui seraient doublement gagnantes en termes d'emploi, de consommation d'énergie et de sécurité de l'approvisionnement énergétique.

Cependant, les changements climatiques ne se font pas attendre et nous sommes déjà engagés inéluctablement dans un processus de modifications climatiques qui conduiront à des conséquences majeures, en particulier pour les populations qui en sont les moins responsables. L'inaction des institutions internationales et nationales est inacceptable. Celles-ci doivent, en lien étroit avec l'ensemble des acteurs concernés, relever sans plus attendre le double défi en matière d'environnement et de développement.

Pour le développement des populations défavorisées (PED et populations pauvres des pays développés), nous recommandons la mise en œuvre de ces mesures principales de transition :

- ⇒ Appuyer les PED à avoir accès aux services énergétiques de base ;
- ⇒ Supprimer les financements par les institutions financières internationales dans tous les secteurs émetteurs de GES (énergies fossiles en particulier), au profit de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ;
- ⇒ Appuyer (y compris financièrement) les PED qui se dotent actuellement de nouvelles infrastructures (logements, transports) et de nouveaux moyens de production d'énergie, de façon à ce qu'ils utilisent des technologies durables, propres, modernes et le moins émettrices de GES ;
- ⇒ Appuyer à la production d'énergie avec des moyens locaux et renouvelables dans toute la mesure offerte par leurs ressources naturelles. Pour ce qui ne peut pas être immédiatement couvert par ces énergies, prendre en compte l'effort nécessaire pour rendre plus propres et durables les énergies plus classiques qui peuvent rester encore longtemps incontournables) ;
- ⇒ Aider les PED à recourir directement aux techniques les plus performantes disponibles (lampes fluocompactes, électroménager très faiblement consommateur...), abolir le commerce d'objets énergétiques correspondant à des normes obsolètes dans les pays du nord.